LYCÉE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE ANKARA

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Compte-rendu du conseil d'établissement du 29/09/2026

Ouverture de la séance : 17h43
Secrétaire de séance : Mme Ayşe Ekici
13 membres votants sont présents. Le quorum est atteint (13/18).

Participants

Direction : M. Wasson M. Bouthier, Mme Cormorand, M. Keller, Mme Amiot.
Représentants des parents d'élèves : Mme DOGAN ALKAN, Mme Ela GÖRKEM GÖKCE, M. Coskun ÖZTÜRK et Mme Sule ZEKA.
Représentants des personnels : Mme Emery, Mme Özbek, Mme Claudot et Mme Ekici.
Conseillers consulaires : M.Gocmen, Mme Ogutgen et Mme Özdilmen.
Invité : M. Tansel Aslan.
Excusée : Mme Yilmaz, conseillère consulaire.

1. Adoption de **l'ordre du jour** ;
   Ce point amène-t-il à des remarques ou à des questions ?
   L'ordre du jour est adopté à **l'unanimité.**

2. Adoption du **compte-rendu du CE du 29 juin 2026** ;
   Celui-ci amène-t-il à des remarques ou à des questions ?
   Le procès-verbal est adopté à **l'unanimité.**

3. Voyages :

JIJ (jeux internationaux de la jeunesse) :

Présentation de M. Aslan : Initialement prévus en mai, les Jeux internationaux de la Jeunesse ont été reportés en raison de la situation au Proche-Orient. Il se déroulera du 16 au 22 novembre 2026. Six élèves de Première, trois filles et trois garçons sélectionnés l'année précédente, participeront à l'événement, accompagnés de deux adultes. Un élève nouvellement arrivé du lycée français Victor-Hugo de Sofia effectuera également le trajet avec la délégation, tout en concourant pour son ancien établissement.
Les épreuves associeront activités sportives et défis culturels. Il s'agira de la troisième participation du lycée, après les éditions de France et de Grèce.
Mme Özdilmen s'interroge sur le fait que le nom de l'hôtel qui accueillera la délégation ne soit pas encore communiqué (l'Olympic Hotel ou au Hilton Hotel du Caire), alors même qu'une visioconférence consacrée à l'organisation s'est tenue la veille.
M. Bouthier indique qu'il se rapprochera des organisateurs afin d'obtenir cette information et qu'il transmettra la réponse aux membres du Conseil.
La participation demandée est de 1 075 € par participant. La contribution du lycée s'élève à 2 147,85 €. L'évolution du budget est notamment liée à l'augmentation du coût des vols.
Le projet de voyage est adopté à l'unanimité.

Le Fonds de solidarité réuni le 28 septembre enregistre un nombre de demandes supérieur à celui habituellement constaté, notamment pour les voyages du premier degré. La direction souligne la nécessité d'une gestion prudente des moyens disponibles. L'APE contribue également au fonds.

Aucune prise en charge intégrale n'est prévue. L'aide peut atteindre 80 % dans le premier degré ; elle est inférieure dans le second degré, notamment pour les voyages. Mme Zeka, présidente de l'APE, estime que les familles concernées par le déplacement au Caire ne devraient a priori pas solliciter le fonds.

Autres projets envisagés

- Berlin : séjour de six jours et cinq nuits pour les germanistes de 4ème et de 3ème, entre février et avril 2027.
- Londres : séjour du 14 au 20 février 2027 pour les élèves de Seconde et Première section européenne sur le thème « Sport et histoire ».
- Normandie : séjour du 14 au 20 février 2027 pour les germanistes du cycle terminal et les élèves de BFI de Première et Terminale. Le projet porte sur les lieux du Débarquement, avec une participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation et une collaboration envisagée avec le lycée Salvador-Allende d'Hérouville-Saint-Clair.
- Bucarest : séjour du 24 au 28 mai 2027 pour des élèves de 3e et/ou de Seconde (8 élèves) à l'occasion de jeux sportifs de la zone Europe.

La direction se déclare ouverte, sur le principe, à d'autres projets portés par les enseignants.

4. Projet d'évaluation 2026-2027 – Cycle Terminal

La direction présente la révision annuelle du projet d'évaluation, travaillée en conseil pédagogique. Elle rappelle que le contrôle continu représente 40 % de la note finale du baccalauréat et repose sur les moyennes annuelles obtenues en Première et en Terminale dans les enseignements concernés. Ce projet vise à garantir l'équité et la transparence des évaluations.
Le document précise les modalités d'évaluation par discipline, les notes retenues et leurs coefficients, ainsi que les règles d'assiduité, de gestion des absences, de rattrapage et d'épreuves de remplacement. Il intègre cette année le cadrage du BFI et de la section européenne, dont les premières cohortes atteignent la Terminale, avec un oral de fin d'année pour la section européenne.

Le projet sera mis en ligne en français, en turc et en anglais. Ce projet sera communiqué aux élèves de Première et Terminale et à leurs familles afin que chacun puisse connaître précisément les règles qui encadrent l'évaluation au cours du cycle terminal, avec le calendrier des devoirs communs et des examens blancs élaboré à la rentrée avec les équipes.

5. Tarification de l'Association sportive

L'assemblée générale de l'Association sportive s'est tenue le 15 septembre. Présidée par le proviseur, l'AS comptait 213 adhérents en 2025-2026, dont 79 filles et 134 garçons, majoritairement collégiens. La participation des lycéens est plus difficile en raison des contraintes d'emploi du temps.
Les activités proposées sont le basket, le futsal, la danse, le tennis de table et le volleyball. Un créneau de football destiné aux filles doit être ouvert.
L'adhésion annuelle passe de 140 € à 170 € (une augmentation d'environ 20%), en raison de la hausse des frais de transport. L'AS dispose de réserves financières. La direction souhaite développer des activités de découverte sportive en fin d'année afin de favoriser les adhésions futures.
Des formations sont prévues : une formation AEFE sur les jeux d'opposition en décembre 2026 pour une enseignante du primaire ; une action de formation en établissement en février 2027 pour les enseignants d'EPS et certains enseignants du premier degré ; des webinaires et des modules Moodle.

6. Demande d'ouverture d'une Section Internationale Américaine

La direction présente une demande d'ouverture d'une section internationale américaine (SIA) au collège, dans la continuité de la section européenne ouverte en Seconde en 2024, du BFI ouvert en 2025 et de la section internationale ouverte dans le premier degré en 2026.
Le dossier, constitué et déposé, concerne d'abord les classes de 6e et de 5e, avec une extension éventuelle aux classes de 4e et de 3e en 2028. Il sera examiné par l'AEFE et une réponse est attendue dans le courant du premier trimestre 2027. La direction indique que les ressources humaines nécessaires sont déjà présentes.
La SIA reste un parcours relevant du programme français. Elle comprend des enseignements spécifiques en anglais : langue et littérature américaines et histoire-géographie. En histoire-géographie, 1 h 30 serait assurée en anglais et 1 h 30 en français. L'enseignement de langue et littérature s'ajouterait à l'emploi du temps habituel. À terme, le dispositif permettrait de préparer le diplôme national du brevet option internationale.
L'organisation des classes dépendra des effectifs et des contraintes d'emploi du temps. L'admission devrait comporter une épreuve écrite et une épreuve orale en avril, suivies d'une commission examinant notamment les résultats, le sérieux et la capacité de travail des candidats.
Les élèves n'ayant pas suivi la SIA dans le premier degré pourront candidater. La poursuite au collège ne sera pas automatique pour les élèves déjà inscrits dans le dispositif : elle dépendra du souhait des familles et des résultats des élèves.
La direction souligne la nécessité d'une communication claire sur le programme français, la charge de travail et les modalités d'entrée et de sortie. Dans le premier degré, les entrées et sorties restent possibles en cours d'année. La rentrée de la section internationale s'est bien déroulée, un premier bilan est envisagé en janvier.
La direction évoque également la reconnaissance du BFI par plusieurs universités étrangères et l'intérêt que peut présenter la section européenne dans les candidatures à l'enseignement supérieur français.
La demande d'ouverture de la section internationale américaine au collège est adoptée à l'unanimité.

7. Questions diverses

- Des représentants des personnels

Carte des emplois

Interrogée sur une éventuelle suppression de postes de résidents, la direction indique que la carte des emplois n'est pas encore arrêtée et qu'aucune décision n'a été prise. L'établissement n'a demandé aucune fermeture de poste. La prochaine réunion du conseil d'administration de l'AEFE pourrait apporter des précisions.
La direction confirme que le poste de détaché en SES, gelé pour 2026-2027, sera publié par l'AEFE en octobre pour un recrutement à compter de 2027-2028.

Direction du premier degré

Les représentants des personnels interrogent la direction sur une éventuelle prise en charge d'une classe par le directeur si l'école compte moins de douze classes. La direction indique que ce poste relève de l'AEFE et que la décision lui appartient. L'établissement n'a formulé aucune demande en ce sens. Selon le proviseur, cette organisation ne correspond pas à la pratique habituelle de l'AEFE.

Bilan de rentrée et effectifs

Au 29 septembre, l'établissement compte sept élèves de moins dans le second degré et cinq de moins dans le premier degré par rapport aux effectifs annoncés à la pré-rentrée. Plusieurs départs sont liés à des mutations tardives de fonctionnaires turcs.
Certaines inscriptions restent à finaliser, notamment pour des familles de personnels d'ambassades attendant une décision ou une confirmation de prise en charge des frais de scolarité. Huit dossiers sont en attente de régularisation administrative. La direction souligne les conséquences de cette évolution sur les prévisions budgétaires et le bilan financier de décembre.

Des représentants des parents

Transport scolaire

En préambule, les représentants des parents indiquent avoir apprécié la réunion informelle de rentrée avec M. Wasson. Ils interrogent ensuite la direction sur les tarifs du transport scolaire et sur un éventuel nouvel appel d'offres.
Le proviseur rappelle que le transport est essentiellement géré par l'APE. Un appel d'offres conduit par un établissement en gestion directe implique une procédure longue, soumise au cadre des marchés publics français. Les besoins de transport sont par ailleurs difficiles à budgétiser. Une démarche engagée en 2022 n'avait pas abouti, les familles ayant privilégié le maintien des chauffeurs connus.
La direction évoque le manque de clarté de certains reçus et factures de transport, susceptible de compromettre le maintien des bourses de transport. Un précédent de suppression de bourses sur des lignes desservies par les transports en commun à Istanbul est également signalé.
La question sera examinée avec le nouveau DAF et abordée lors d'un séminaire prévu deux semaines après la séance, auquel participeront le DAF et le proviseur auprès de la directrice générale adjointe de l'AEFE.

Gestion des absences

Les parents demandent la possibilité de disposer de cinq jours d'absence sans justificatif. La direction ne retient pas cette proposition. Elle explique que le nouveau protocole vise à renforcer l'assiduité dans une démarche de coéducation, au regard notamment des enjeux du contrôle continu au brevet et au baccalauréat. Des situations d'absentéisme important constatées l'année précédente sont évoquées : une moyenne de 60 heures d'absence par mois sur un semestre pour un élève du cycle terminal et 100 heures sur un trimestre pour un collégien.

Arrivée des nouveaux enseignants

L'équipe du second degré est désormais au complet. Un enseignant de maternelle reste attendu, son dossier étant toujours en cours de traitement auprès du ministère turc des Affaires étrangères. Le changement de plateforme de traitement des dossiers intervenu le 17 septembre a compliqué les démarches.

Emplois du temps

Les parents signalent de longues plages libres dans certains emplois du temps. La direction précise que cette difficulté concerne le lycée. Un problème identifié dans une classe de Seconde a été résolu. Au cycle terminal, certains élèves ont ponctuellement deux heures libres ; trois élèves de Terminale et un élève de Première connaissent des plages plus longues.
La direction souhaite proposer des emplois du temps aussi compacts que possible, tout en maintenant une offre étendue de parcours : huit spécialités, de nombreuses options et seize combinaisons de spécialités en Première, dont certaines ne concernent qu'un élève. Ces choix entraînent des contraintes d'organisation importantes. Tous les élèves du cycle terminal bénéficient désormais d'une pause sans cours entre 12h et 13h.

Atelier théâtre

La direction confirme la mise en place de l'atelier théâtre annoncé en juin. L'enseignante qui en assurera l'encadrement est arrivée le lundi précédant la séance.

La séance est levée à 19 h 13.

Secrétaire de séance
Ayse EKICI

Président du conseil d'établissement
Jacques BOUTHIER